



**HAL**  
open science

# Les moyens de lutte anti-éclectiques : les différentes méthodologies de l'Éducation physique 1945-1967

Philippe Sarremejane

► **To cite this version:**

Philippe Sarremejane. Les moyens de lutte anti-éclectiques : les différentes méthodologies de l'Éducation physique 1945-1967. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2004, N° spécial, pp.109-132. hal-04405638

**HAL Id: hal-04405638**

**<https://hal.science/hal-04405638>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

Numéro spécial  
SPORT ET SCIENCES SOCIALES

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*

Fabienne BOCK

*Comité de rédaction :*

Edwige ARCHIER – Louise BÉNAT-TACHOT – Thierry BONZON – Jean-Yves GUÉRIN  
Vladimir IAZYKOFF – Robert SAYRE – Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN

*Directeur de publication :* Yves LICHTENBERGER

*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



*RÉDACTION :*

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,  
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
(Tel. : 01 60 95 70 75 ; Télécopie : 01 60 95 70 77)

*CORRESPONDANCE :*

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

*ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :*

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 euros	12 euros
Institutions	12 euros	24 euros

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

# TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV

SPORT ET SCIENCES SOCIALES

## SOMMAIRE

Présentation du numéro .....	5
<b>Michaël Attali</b> , La discorde sportive .....	13
<b>Fanny Le Mancq</b> , Approche sociologique du phénomène de l'équitation sur poney .....	31
<b>Anne-Laure Guyot</b> , Les Raiders, un nouveau «type» de sportifs ? .....	47
<b>Virginie Lhomme</b> , Accès et appropriation des pratiques sportives par les femmes : l'exemple de l'athlétisme .....	75
<b>Lucie Forté</b> , Investissement sportif, hiérarchies et articulations des différents milieux de vie des jeunes athlètes de haut niveau .....	89
<b>Philippe Sarremejane</b> , Les moyens de lutte anti-éclectiques : les différentes méthodologies de l'Éducation physique 1945-1967 .....	109
<b>Philippe Sarremejane</b> , La phénoménologie appliquée ou les pédagogies de la signification 1953-1967 .....	133
<b>Cécile Collinet, Sandrine Payré</b> , La communauté des enseignants-chercheurs en STAPS. Entre spécificité et perméabilité .....	165
<b>Philippe Terral</b> , Intérêts associés à la connaissance et structure de communauté de la scène de la recherche académique du monde sportif .....	195
<b>Cécile Collinet, Ali Taleb</b> , Sociologues et sociologie du sport en France .....	217
<hr/>	
Quelques travaux d'étudiants réalisés dans le cadre du GREHSS .....	241



# Les moyens de lutte anti-éclectiques : les différentes méthodologies de l'Éducation physique 1945-1967

Philippe Sarremejane

**D**ans les années d'après-guerre, en marge du courant de la *pédagogie du rendement et de l'estimation de la valeur physique*<sup>1</sup> persistent, de manière concurrente, différentes méthodes, différentes doctrines.

Le libéralisme des *Instructions* de 1945 a réactivé une forme d'éclectisme<sup>2</sup> qui, assez vite, est mal ressentie. La perte d'unité méthodologique entrave aussi l'unité corporatiste et tend à ternir l'image de la discipline. Le principe d'indivision, comme élément structurant et pérennisant d'un groupe professionnel<sup>3</sup> se doit d'être restauré. La communauté des éducateurs physiques et ceux qui, en son sein, mènent les débats, réagissent à cet état de délitescence par trois attitudes. La première est un éclectisme de conciliation, qui cherche un accommodement, un arrangement des méthodes en présence.

La seconde, beaucoup moins consensuelle, réside dans le fait qu'une méthode tend à s'affirmer contre les autres au nom de principes idéologiques et doctrinaux intangibles. Attitude partielle donc. Le cas extrême de cette attitude est représenté par une position "supra-éclectique".

La troisième, consiste à sortir de l'éclectisme en produisant les principes fondamentaux communs à chacune des méthodes en concurrence. C'est une démarche que l'on peut qualifier d'axiomatique<sup>4</sup>.

Au début des années cinquante cohabitent trois courants doctrinaux<sup>5</sup> définissant l'éclectisme : la gymnastique construite, l'éducation phy-

sique naturelle et la méthode sportive. De 1953 à 1967 les débats auront lieu, chacun des méthodologues produira sa façon de dépasser le texte de 1945. Tous raisonnent et argumentent au nom d'une unité corporatiste et d'un ordre à produire. Tous cherchent aussi un pouvoir par les mots, tous s'essaient au prosélytisme. Pas directement à destination des praticiens, plutôt à destination des autres protagonistes de ce milieu fermé des méthodologues.

## Le mode finaliste de la conciliation

En 1953, Y. Surrel propose de dépasser la "guerre des méthodes"<sup>6</sup> en montrant que les deux courants concurrents<sup>7</sup>, le mouvement naturel et le mouvement construit, finissent par converger. La déduction s'établit de la sorte.

Le mouvement naturel est *concret, utilitaire, instinctif* ou *spontané, synthétique, global, à effet foncier*, au contraire, le mouvement construit est *abstrait, géométrique, artificiel, formatif, analytique, à effet local et structural*. Globalité d'un côté, analytisme de l'autre. Comment va s'accomplir le rapprochement ? À partir d'un argument génétique. C'est au nom de l'évolution de l'enfant qui progresse insensiblement vers le stade terminal de "l'homme évolué" que la convergence se fait. Pour le jeune enfant, les mouvements naturels, qui relèvent du registre de la spontanéité motrice et de la sensibilité émotionnelle, vont rapidement s'avérer insuffisants au regard de ses propres besoins. Il va ressentir la nécessité d'une approche plus rationnelle, plus analytique du mouvement. Les pratiques sportives combleront cette tendance. De manière inverse, la gymnastique construite, fortement marquée par son caractère artificiel et analytique évoluera, au cours du développement de l'enfant, vers des pratiques sollicitant plus le pôle de la sensibilité, "les activités supérieures de l'éducation physique : la danse et les sports"<sup>8</sup>. Finalement la polarité émotionnelle de la gymnastique naturelle disparaît progressivement mais on la retrouve comme enrichissement de la méthode analytique sous une forme sportive et expressive.



À partir de deux éléments fondamentalement hétérogènes, on parvient, par la simple évolution de l'enfant, à la même méthode, la méthode sportive, celle de "l'homme évolué". Les antécédents sont différents, le conséquent est le même.

Le problème de l'éclectisme est résolu. Presque. Parce que dans la pratique on doit tenir compte du facteur évolution.

"Au début [avec l'enfant jeune] gardons à chacune [des méthodes] son aspect spécifique, juxtaposons-les sans les mêler (...). Un peu plus tard, quand le sujet évolue, les activités se modifient progressivement, répondent aux besoins de l'âge, et empruntent aux deux espèces de mouvements<sup>9</sup>."

Une autre expérience de conciliation est donnée par Jean Pinturault. *L'aspect construit* de la leçon, représenté ici par la position néo-suédoise<sup>10</sup> définie par Jean Le Boulch et *l'aspect naturel*, "ne se dissocient pas, ils font partie d'un ensemble, s'interpénètrent, se complètent et concourent au même but final"<sup>11</sup>. Les deux méthodes ont la même finalité : produire une capacité d'adaptation. Hébert affirme que "un sujet qui possède bien la technique naturelle ou utilitaire réussit facilement dans une technique particulière d'exercices autres que les exercices naturels. L'adaptation est aisée et n'est qu'une question de détails à mettre au point". Le Boulch "se basant sur la notion de transfert, admettant que 'la puissance de coordination' s'acquiert, vise à faire du corps humain un instrument parfait d'adaptation"<sup>12</sup>. Comme le but est identique, il n'y a aucune raison d'opposer les deux méthodes. C'est le but qui crée le consensus.

Ces deux exemples sont proches dans leur démarche : dépasser le conflit initial en associant les méthodes pour parvenir à un autre objet ; objet non polémique celui-ci, défini en termes de but final. "L'homme évolué" et "l'adaptation" sont ces objets. Ils sont consensuels car ils sont la fin commune, l'aboutissement des méthodes qui se posaient comme concurrentes. La démarche est finaliste et ce finalisme est assuré par un raisonnement qui consiste à voir dans les méthodes des éléments iden-

tiques étrangement ignorés par les protagonistes eux-mêmes. Les protagonistes servaient la même cause, et pourtant ils l'ignoraient.

Mais maintenant, pour le regard extérieur, on pourrait se demander comment dépasser ce nouveau clivage. Car, en aboutissant avec deux conciliateurs à deux objets consensuels mais différents, la polémique pourrait être relancée. Et puis, la méthode de conciliation donne trop l'impression d'être un simple jeu terminologique, un jeu de mots, associé à des raisonnements dont la portée sémantique est douteuse. Conciliations simplement rhétoriques ?

## **Le mode de la suprématie : l'idéologie de la supériorité méthodologique**

L'hébertisme fut certainement la doctrine la plus prompte à assurer à la fois sa légitimité, le respect des principes de la méthode et aussi la fidélité au maître tuteur, Georges Hébert<sup>13</sup>.

Les défenseurs de la méthode naturelle sont, dans ce contexte des années cinquante ouvertement hostiles "à la vieille gymnastique, son formalisme, ses artifices et ses contraintes<sup>14</sup>" qui est "totalement dépassée" et dont la "faillite est consommée<sup>15</sup>".

P.R. David, professeur à l'ENSEP jeunes filles, est un des représentants de ce courant radical de l'hébertisme. Quand il rappelle, dans une série d'articles de la revue *Éducation physique et sport*<sup>16</sup> la philosophie de la méthode naturelle, il titre tout simplement "Éducation physique". Il est clair que pour les hébertistes, la méthode naturelle est l'éducation physique. À quoi bon spécifier quand le signifié est le même. Dire que l'éducation physique est la méthode naturelle, c'est tout simplement exprimer une tautologie. Réaffirmer l'orthodoxie, c'est d'abord refouler les plagiaires :

"La majorité de ces principes [ceux de la méthode naturelle] et les procédés pédagogiques les mettant en œuvre sont d'application courante. Toutefois, si bon nombre d'éducateurs ont la loyauté d'en reconnaître l'origine, ils sont souvent 'exploités' par des gens



qui en refont la découverte et les présentent comme trouvailles de dernière heure<sup>17</sup> !”

Ensuite, on se doit de réduire la concurrence, évincer les détracteurs. Après la faillite de la vieille gymnastique suédoise, on s’attaque au sport qui n’a qu’une simple finalité ludique et récréative : “en enfermant les jeunes enfants, les jeunes hommes et les jeunes femmes, dans la sujétion ludique ou sportive, on les prive d’éléments culturels dont la pluralité est indispensable à leur formation physique totale”.

Le sport est réduit rapidement. Il présente trois défauts majeurs, éminemment condamnables. Le premier : il est dangereux parce “qu’il vous entraîne souvent au-delà de vos forces, ou du moins au-delà de ce qui convient à votre condition physique”.

Le second : il se fonde exclusivement sur le principe de rivalité. Une véritable éducation physique ne poursuit pas ce type de finalité, même si on doit reconnaître le caractère attractif de la compétition.

“Pour qu’un exercice soit du domaine de l’éducation physique, il faut et il suffit que vous le pratiquiez avec la *volonté d’améliorer votre condition physique*, et sans aucune autre préoccupation. Pour que cet exercice soit du domaine du sport, il faut et il suffit que vous le pratiquiez avec *la volonté de remporter la victoire*<sup>18</sup>.”

Le troisième enfin, est que le sport spécialise alors “qu’éduquer physiquement consiste à perfectionner d’une façon complète, non à spécialiser dans un seul genre.” Au mieux, les jeux et les sports ne sont qu’un complément à la méthode<sup>19</sup>.

Quand bien même il y aurait de la part de la méthode naturelle une forme de tolérance envers le sport, c’est tout simplement parce qu’elle contenait, déjà, en germe, le sport. L’initiation sportive

“sortie avec arme et bagage du giron de l’EP, reprend à son compte, sinon les plus intéressantes techniques, du moins les meilleurs procédés pédagogiques de l’EP traditionnelle (...) à l’enrichissement



de laquelle l'apport technico-pédagogique hébertiste a été prépondérant depuis 1937<sup>20</sup>.

Seule, la doctrine hébertiste possède la *pleine valeur éducative générale*, car elle vise avant tout une valeur morale et sociale. Pour atteindre ces valeurs d'utilité, l'individu doit être *fort*, et pour cela avoir une bonne *condition physique*, devenir d'abord un athlète complet :

“qu'on le veuille ou non – ou qu'on se le cache – seule l'éducation physique de base, parce qu'elle a des buts généraux et... généreux, est apte à créer les moyens physiques et les habitudes d'action permettant d'aborder, efficacement, la complexité et l'intensité de la pratique sportive<sup>21</sup>”.

Éducation de la volonté, éducation par l'effort, la doctrine hébertiste est un “véritable humanisme” pour toute personne à la recherche des “vraies richesses<sup>22</sup>”.

La stratégie anti-éclectique est dans ce cas élémentaire, il suffit après quelques concessions de pure forme de réaffirmer l'orthodoxie. Concessions, peut-être, envers une forme de gymnastique néo-suédoise, l'ancienne étant bannie, car il faut bien trouver un allié contre le sport. Fausse concession envers le sport, dont on montre qu'il n'existe pas en soi puisqu'il est déjà présent dans la méthode naturelle. Dans ce cas, il n'y a pas – ou plus – d'éclectisme, car il n'y pas de méthodes en concurrence. Elles pourraient l'être, à la rigueur, si elles se valaient, si elles possédaient les mêmes pouvoirs, les mêmes vertus. Ce n'est pas le cas, il n'y a qu'une seule méthode, qu'une seule éducation physique possible : la méthode naturelle. Le respect de la doctrine relève de la liturgie, les plagiaires doivent être dénoncés, on ne peut se dévoyer. On ne peut que respecter la parole du maître. Pas d'éclectisme ici, du sectarisme, uniquement.

Une approche similaire, revendiquant une forme d'exclusivité se retrouve dans la méthode sportive. Justin Teissié, professeur à l'École normale supérieure d'éducation physique, qui publiera entre 1957 et 1965, dans la revue *Éducation physique et sport* une *Systématique sportive* et

38 leçons, a aussi cherché à pratiquer le réductionnisme. L'éducation sportive est l'éducation physique.

Le rejet de l'éclectisme se fait ici par une critique beaucoup plus appuyée de la *gymnastique construite* que de la méthode naturelle. L'hébertisme, sans être le fondement de la méthode sportive, propose néanmoins des exercices athlétiques proches des spécialités sportives. La justification de l'éviction de la *gymnastique construite* s'établit sur des critères morphologiques, voire pathologiques :

“Sous prétexte d'effet hygiénique ou esthétique, on a trop souvent limité l'action structurale à la recherche d'une morphologie type. Sans nier les résultats obtenus sur l'amplitude des mouvements respiratoires et le redressement vertébral par la gymnastique segmentaire, la prédominance accordée aux stations et mouvements géométriques a bien souvent contrarié l'économie des gestes d'application en ignorant les liaisons fonctionnelles naturelles. L'abus de gymnastique d'étirement mal localisée a abouti dans bien des cas à des cassures regrettables de l'harmonie vertébrale nuisibles à la stabilisation des points d'appui nécessaires à la précision, la force, la détente et l'amplitude générale des gestes naturels et sportifs. Nous estimons plus juste d'atteindre les objectifs morphologiques à partir d'effets structuraux, tenant compte de l'organisation dynamique du corps humain, de son évolution pendant la croissance et des variations dues à la typologie individuelle<sup>23</sup>.”

C'est donc par *ignorance* que la gymnastique construite de type suédois a pu contrarier la stabilisation de certaines articulations et perturber l'*harmonie* vertébrale.

D'autre part, le découpage de la leçon d'éducation physique en *gymnastique construite* et *gymnastique fonctionnelle*, non seulement relègue le sport dans le créneau dit de plein-air, mais surtout, il est artificiel : “Les ignorants qui limitent d'une manière aussi bornée les techniques de l'éducation physique, opposent deux moyens de formation, dont les buts et les moyens se confondent bien souvent pour l'éducateur<sup>24</sup>”.



Le différend avec l'exercice construit et l'exercice naturel peut se régler d'abord par le constat d'une communauté des fins. Les trois méthodes, suédoises, naturelles et sportives poursuivent globalement les mêmes fins : goût de l'effort, action hygiénique, maîtrise corporelle. À cela s'ajoute une action réciproque dans "l'élaboration des procédés et des principes de travail". Proximité donc entre les trois pôles, mais pourtant "la réalité sociale qui caractérise le phénomène sportif donne à l'éducation physique d'inspiration sportive des moyens et des fins qui diffèrent cependant de ceux de l'éducation physique traditionnelle". Le premier constat d'une apparente égalité des méthodes se doit d'être abandonné. Car ce qui fait la spécificité de l'éducation sportive, c'est sa légitimité sociale :

"Donner aux activités physiques à l'École leur forme sociale d'expression, correspondant à l'organisation, aux mœurs, aux intérêts de la société dans laquelle elles sont appelées à s'inscrire à la sortie de l'École" et aussi, "autoriser l'intégration de l'enfant aux clubs, associations, groupes et mouvements".

Cette socialisation, ce lien avec la réalité sociale, cette capacité à transmettre des valeurs morales, seule l'éducation sportive peut l'assurer. En fin de compte, elle est la seule à pouvoir associer les finalités d'une véritable éducation physique avec les moyens dont elle dispose, les pratiques sportives de notre société :

"Nous n'ignorons pas les préjugés, souvent justifiés, qui s'attachent aux bienfaits et méfaits de l'activité sportive, ni les difficultés matérielles, surtout, et éducatives que pose la solution du problème du sport à l'École. Mais l'éducation motrice, l'éducation sociale et morale, que sous-tend fondamentalement l'éducation sportive, nous paraissent des champs d'application des activités physiques scolaires, capables de réaliser une synthèse des moyens et des buts. Nous pourrions ainsi définir une doctrine et établir un programme de travail, s'écartant de la juxtaposition, du cloisonnement et de l'éclectisme qui ont trop longtemps présidé

aux destinées de l'éducation physique et de l'éducation sportive en France."

L'éducation physique et sportive entretient un éclectisme stérile et malheureux, car il ne peut pas y avoir dans un véritable souci d'unité et de cohérence, une éducation physique et une éducation sportive. L'éducation physique sportive peut seule prétendre à une autonomie complète et véritable.

Le dernier exemple de ce mode radical de traitement de l'éclectisme est donné par Jean Le Boulch. Sa position est originale car elle ne traduit pas la suprématie ou la prépondérance d'une méthode sur les autres, elle est tout simplement l'affirmation d'une nouvelle méthode<sup>25</sup> qui doit nécessairement provoquer l'*abandon*<sup>26</sup> des trois autres. C'est, en fin de compte, le positionnement le plus radical.

En 1961, Le Boulch publie *l'Esquisse d'une méthode rationnelle et expérimentale d'éducation physique*<sup>27</sup>. Il fait d'abord le constat d'une *guerre des méthodes* que les *Instructions* de 1945 ne font qu'entretenir : "Les insuffisances et l'incohérence de ces instructions devinrent vite évidentes. L'unité de l'enseignement en souffre. Seules des "progressions d'exercices" sont proposées pour pallier cette anarchie. Ces "progressions" ayant un objectif limité à une ou plusieurs "techniques" dont le but fondamental est mal défini et qui n'ont pas de fondements scientifiques restent de portée très limitée". Il procède ensuite à l'éviction des trois méthodes rivales : la méthode naturelle, la méthode hygiénique et la méthode sportive.

Le rejet de l'hébertisme repose sur trois griefs. Le premier est le fixisme qui "postule l'existence d'une nature humaine fixée" alors qu'on ne peut que constater le "caractère évolutif de l'espèce humaine" ; ensuite, la méthode naturelle se baserait sur une conception innéiste du mouvement prenant comme archétype l'homme naturel primitif, alors que ce sont "les conditions d'existence qui déterminent la nature des réactions motrices" ; enfin le terme "mouvement naturel" est ambigu. Pour



quoi restreindre son sens aux dix formes de mouvements, la marche, la course, le saut, etc. celles qui traduisent "avec le plus de justesse l'un des actes de la vie physique naturelle" ? Les "étirements" sont tout aussi naturels et même, selon certains auteurs polonais, les premiers essais de l'enfant en ski, reposant sur des réflexes d'orientation, sont naturels.

Le refus de la méthode suédoise se fait par la condamnation de la santé comme finalité exclusive. Le Boulch réduit rapidement la gymnastique construite à une simple approche hygiéniste de l'éducation physique. Reprenant le texte programmatique de la Ligue française d'éducation physique<sup>28</sup> il constate que pour les auteurs "L'éducateur physique est d'abord un hygiéniste pour qui l'exercice physique doit essentiellement contribuer à l'affirmation des qualités de santé". De plus, il constate que, après avoir amorcé une forme de résolution des conflits de méthodes, l'ouvrage n'est qu'une "reconduction déguisée de l'éclectisme des instructions<sup>29</sup>". Bien évidemment, pour Le Boulch la santé ne peut être le seul objectif de l'éducation physique "car ce serait réduire l'éducation physique à bien peu de chose". Il surenchérit, disant aussi que "nous manquons à notre tâche si nous formons des débiles moteurs resplendissant de santé". Son intention est autre, elle sera largement psychomotrice car "les possibilités de l'homme sont considérablement réduites par l'en-trave que représente un corps maladroit<sup>30</sup>".

Quant à "l'initiation sportive", elle n'a aucune spécificité puisqu'elle n'a pas d'objet propre. "La pratique sportive n'implique pas l'utilisation de formes motrices particulières." Le travail emploie aussi des techniques utilitaires qui sont analogues à celles du sport (haltérophilie et levers utilitaires), "les gestes sont les mêmes, seules varient les motivations". Et comme le but de l'éducation physique est *la maîtrise corporelle*, toutes les techniques valent, mais comme moyens seulement.

Dans son traitement anti-éclectique, Jean Le Boulch procède à la fois par dissolution, par réductionnisme et par postulation. Dissolution, parce que l'hébertisme et le sport n'ont pas d'objet véritable : il n'y a pas plus de gestes naturels que de gestes sportifs, il n'y a que des mouvements qui n'ont pas à être spécifiés si ne n'est pour créer de "faux problèmes".



Le réductionnisme s'exerce à l'encontre de la gymnastique construite qui, selon lui, n'aurait qu'un but hygiénique voire médical alors qu'elle vise aussi des finalités sociales et morales<sup>31</sup>.

La postulation, elle, est permanente. Le postulat ultime est que rien ne peut valoir sans la science. L'accusation s'adresse aux trois méthodes : rien en elles n'est véritablement scientifique. Si la Ligue se trompe d'objectif, c'est qu'il faut le choisir avec "netteté" et "à partir de cet objectif utiliser les techniques connues en s'appuyant sur les données scientifiques<sup>32</sup>". Si la méthode naturelle est *inférieure* à une méthode scientifique, c'est qu'elle reste une *méthode intuitive*, et pour finir "c'est un non-sens scientifique d'établir, ne serait-ce que par le langage, des barrières comme celles qui ont été tracées entre "gestes naturels" et "gestes sportifs". Les textes officiels eux-mêmes ne sont pas épargnés : "Ces progressions ayant un objectif limité à une ou plusieurs 'techniques' dont le but fondamental est mal ou pas défini et qui n'ont pas de fondements scientifiques restent de portée très limitée."

Faire table rase. C'est bien la science qui, par la suite, viendra à bout de l'éclectisme : "Il faut se persuader qu'après plusieurs décades de stationnement relatif dans le respect exagéré des conceptions traditionnelles, toute réforme réelle de l'éducation physique ne peut avoir d'autres objectifs que de mettre en place une structure permettant à notre discipline de se dégager des idées a priori et d'évoluer rationnellement."

## La démarche axiomatique

Puisque les méthodes divergent aussi<sup>33</sup> par la nature des exercices proposés, on peut retrouver une unité méthodologique en proposant des principes classificatoires qui subsument la variété sous des catégories. Il suffit de déceler des principes communs et généraux à l'ensemble des activités physiques, fournir "la base d'une classification" :

"Ainsi, cette dernière manière d'envisager la base d'une classification des exercices permettrait-elle peut-être de définir un

cadre pouvant assurer à la fois :

- une synthèse réelle des différentes méthodes ;
- une unité de conception au niveau de la réalisation pédagogique ;
- en tout cas, un équilibre harmonieux des diverses activités réalisées selon des courbes horaires de travail qui respectent les notions d'intensité, d'alternance dans l'effort, notions qui semblent de plus en plus être oubliées<sup>34</sup>."

Sur quelle base établir cette classification ? Jacqueline Roger, inspectrice pédagogique de la Jeunesse et des Sports, propose un critère purement psychologique. Toutes les activités, tous les exercices, qu'ils soient *construits* ou *fonctionnels*, reposent sur une même dimension psychologique, visent un même but : la connaissance et la maîtrise du corps<sup>35</sup>.

Les bases précises de la classification psychologique permettent, au sein d'une leçon "complète" :

- "de connaître et de maîtriser son corps dans l'espace ;
- de connaître et de maîtriser son corps dans le temps ;
- de connaître et de maîtriser son corps par rapport aux obstacles et engins de toute nature ;
- enfin, de connaître et maîtriser son corps dans ses rapports avec autrui<sup>36</sup>."

Une fois les buts posés en termes de principes, qu'en est-il de la leçon ? Afin qu'elle soit *complète*, la leçon doit comporter "une partie comprenant des exercices faisant appel à l'analyse et une partie comprenant des exercices d'application faisant appel au global, spontané, syncrétique ou synthétique".

Sous la rubrique de *l'analyse*, il convient d'entendre des exercices axés sur la conscience du corps, la conscience de l'attitude, le travail abdominal, dorsal, ainsi que "l'apprentissage collectif du geste sportif" ; quant à l'approche *globale*, elle comprend des exercices d'application selon la trilogie : course, saut, lancer.

La démarche est intéressante sur plusieurs points. Elle se veut unitaire, car "il s'avère nécessaire, sinon urgent d'unifier les manières d'en-



seigner” ; elle déplace le point de discordance des méthodes en conflit – les différents exercices – dans une zone sémantique nouvelle, générale et abstraite. Ce degré d'abstraction qui offre finalement un point de rencontre permet de placer la gymnastique suédoise (ou néo-suédoise) et le sport dans la même catégorie d'exercices dits “analytiques”. Cette catégorie, qui concerne tous les exercices, “analysés au préalable dans une intention bien définie” permet d'intégrer le geste sportif “parce qu'il fait appel à l'analyse”, à la *prise de conscience*. Cette partition analytique/synthétique est, de plus, conforme au plan de la leçon de 1959. Ce texte rappelle que les professeurs et maîtres doivent “systématiquement respecter” les principes déjà donnés par les instructions de 1945, c'est-à-dire, les deux grandes catégories d'exercices : la *gymnastique construite*, dont la gymnastique de maintien est la base ; et la *gymnastique fonctionnelle*, qui comprend des gestes naturels, des jeux, des gestes sportifs (initiation sportive collective).

La classification “psychologique” associée à deux modes catégoriels complémentaires (analytique-synthétique) autorise des assemblages apparemment “contre-nature”. Car, en ce qui concerne l'hébertisme, il était devenu courant, depuis 1945 de lui trouver un “penchant naturel” vers le sport<sup>37</sup>. Les familles d'exercices naturels – saut, lancer, course – trouvaient facilement, par analogie fonctionnelle, une version sportive – saut en longueur, saut en hauteur, lancer de poids, javelot, disque, et courses de vitesse ou d'endurance – dans le moment *fonctionnel* de la leçon. Une nouvelle classification et une nouvelle dénomination du plan de la leçon provoquent une cassure des anciens clivages et offrent une nouvelle unité à la fois définitionnelle et méthodologique.

Une démarche comparable fut entreprise par Monique Ganancia et Roger Marchand<sup>38</sup>. Là aussi, la stratégie consiste à dépasser le simple cadre des pratiques et à porter son intérêt sur un objet neuf et général, susceptible de les englober. Les méthodes en conflit, constitutives de l'éclectisme, ont certes des finalités différentes, mais elles ont surtout des modalités pratiques hétérogènes. Et c'est bien cette hétérogénéité qui est problématique à la fois pour l'institution – qui a le souci de pro-

duire des textes fédérateurs – que pour les acteurs de la corporation décidés à sortir de cette impasse. Une façon d'éviter la confusion des pratiques est de ne plus finaliser l'éducation physique sur les pratiques qui n'en sont que le moyen, mais de se centrer sur celui qui apprend : l'enfant. "Il est donc vrai que ce n'est pas, d'abord l'éducation physique et ses techniques, le sport et ses techniques, les activités de plein-air, etc. qu'il faut connaître, mais l'enfant, l'adolescent, l'homme<sup>39</sup>."

C'est un changement de regard qu'il faut accomplir. Les méthodes ne sont rien d'abord. D'abord on doit se "soucier de l'enfant ou de l'adolescent et de sa connaissance approfondie<sup>40</sup>".

Et l'enfant doit surtout, par l'éducation physique, assurer sa "maîtrise corporelle". Comment ? par la "connaissance de son corps propre".

"La maîtrise corporelle suppose la prise de conscience, l'exercice et le perfectionnement des liaisons multiples qui permettent au corps d'agir et de s'exprimer, dans un but d'adaptation optimum aux différentes situations de la vie adulte (...). Il est donc absolument nécessaire d'inclure dans chaque leçon une part de temps réservée à la recherche de la maîtrise corporelle."

Mais, même si le but de cette approche n'est pas vraiment neuf<sup>41</sup>, même si, par contre, son moyen d'accès à la connaissance du corps propre par *la prise de conscience* est original, sa modalité pratique, *la gymnastique de maintien*, reste problématique. Problématique, parce qu'elle est de fait, en concurrence avec la *gymnastique construite* qui, pour certains, s'assimile à la *gymnastique corrective*. Pour "effacer l'équivoque, toujours persistante et aussi parce que le terme 'construit' ne convient pas (historiquement, son origine relève de la gymnastique suédoise), nous pensons qu'il serait mieux d'abandonner ce terme (...). Sans vouloir proposer une autre appellation par une locution circonscrite, nous affirmons seulement que toute leçon d'éducation physique et sportive pour être pleinement efficace dans le court moment d'enseignement qu'elle représente, doit compter une part consacrée à l'analyse, au sens général du terme".



Le principe méthodique de *prise de conscience* pour assurer une *connaissance du corps propre* se met en place, au cours de la leçon, sous deux formes. Une forme analytique, contraignante, orientée par *l'intériorisation*, vers une prise de conscience précise, poussée, de son corps en "situation". Et cela par des exercices de relaxation, des étirements, des exercices visant à l'éducation de l'attitude et à la respiration contrôlée, des exercices d'organisation temporelle et spatiale.

La seconde forme est plus "réalisatrice, plus extériorisante, plus libérale aussi dans sa direction, tenant compte ouvertement des intérêts de l'enfant dans l'instant : jeux, exercices de plein-air, sport, etc."

La démarche, ici aussi, assure le dépassement de la singularité des pratiques et de leur opposition, par un principe unificateur. Ce principe ne peut être une forme gestuelle concrète et originale, il est un concept, *la maîtrise corporelle*, conditionnée par une quête de connaissance, et une manière d'y accéder, *la prise de conscience*. Les pratiques en tant que telles ne sont plus essentielles, puisque c'est la façon purement psychologique d'entrer en contact avec elles qui est déterminante. "Répétons qu'il s'agit bien ici de l'effort conscient, précis, apporté à la connaissance du schéma corporel." Et c'est bien par ce moyen que "le professeur peut avoir la prétention de faire obtenir des acquisitions d'ordre *fondamental*, suffisantes et durables".

Un dernier exemple de ce type sera donné par Pierre Parlebas<sup>42</sup>. Il part, lui aussi, du constat d'une *Éducation physique en miette* ; les trois grandes méthodes "ont des principes doctrinaux absolument hétérogènes, sinon contradictoires". Chacune des méthodes est condamnable. C'est, entre autres, le cas de l'hébertisme dont "les fondements doctrinaux sont indéfendables à notre époque". Et la conciliation ne mène à rien car les "dissensions de fond sont toujours aussi vives".

Comment dépasser ce clivage ? Parlebas constate que les méthodes ont évolué, et elles ont évolué toutes trois dans le même sens, vers une *éducation psychomotrice*. La gymnastique de maintien a abandonné les règles formelles pour s'orienter franchement "vers la prise de conscience du schéma corporel". La méthode naturelle s'écarte de plus en



plus du schéma d'Hébert, et "on recherche la prise de conscience de l'activité, la précision des appuis, l'ajustement des réalisations perceptivo-motrices". Quant à la méthode sportive, elle est également la "parfaite illustration de l'orientation vers la psychomotricité : les adaptations sensori-motrices sont placées au premier plan". En fin de compte, de manière quasi imperceptible, les trois méthodes, tant divergentes dans leurs fondements, ont évolué vers la même chose. Ce qui caractérise cette évolution c'est sa lenteur. Et c'est cette grande lenteur qui rend la perception des éléments psychomoteurs dans les méthodes très difficile :

"notre sentiment est donc que l'avènement de la psychomotricité comme événement fondamental n'est pas le fruit d'une brutale révolution mais d'une lente évolution (...) et c'est ce qui nous semble le garant du bien-fondé de cette évolution (...). La cohérence progressive de courants aussi divers durant une période aussi prolongée témoigne (...) d'une communauté de fait véritable concernant le fond des problèmes. Cette progression paraît désormais interdire toute régression."

Le point commun, qui n'apparaît pas facilement d'emblée, qui est le fond commun des trois méthodes, leur principe, est bien la psychomotricité. Parlebas prélève dans "l'évolution" des méthodes ce qu'il y met en préalable. C'est parce qu'elles se doivent d'aboutir à une psychomotricité que l'on constate en elle ce qui en serait les prémices. Car le constat d'une forme de psychomotricité dans l'hébertisme et dans l'initiation sportive reste éminemment critiquable. Les mêmes faits sont vus au travers d'un cadre explicatif différent. Le même geste est naturel pour les uns, il est l'expression d'une psychomotricité pour d'autres. Simple changement de regard.

## Bilan : Les méthodes anti-éclectiques, des discours sans raison ?

De 1945 à 1967, à l'issue de ces débats, peut-on parler d'un progrès de la raison méthodologique tout comme les historiens des sciences<sup>43</sup> parlent d'un progrès de la raison scientifique ? Car cette lutte anti-éclectique avait cela pour finalité : démontrer qu'on pouvait dépasser l'éclectisme au nom d'une "raison" supérieure, au nom d'un argumentaire plus puissant. Il n'y a progrès possible, d'abord, qu'au nom d'un critère du vrai, c'est le principe même de la science<sup>44</sup> ; concernant la méthode, le critère n'est plus *le vrai* mais *l'efficace*. Le seul critère d'évaluation d'une méthode en éducation physique est la mesure de l'effet pratique, la mesure de l'efficacité dans l'acte d'enseignement. Les méthodologues vont-ils tester leur méthode dans la pratique ? Non. Car les méthodologues n'ont pas prioritairement ce souci, ils ne sont pas dans la sphère des praticiens<sup>45</sup>. De toute façon, cela aurait-il un sens de mesurer l'effet d'une méthode pour prouver qu'elle est la meilleure ? Une méthode est-elle véritablement mesurable dans ses effets ? Peut-on comparer les méthodes quant aux effets ?

Non, l'enjeu pratique n'est pas pertinent ici. Il faut quand même prouver qu'on a raison. On ne peut pas utiliser un critère pratique (l'efficace), on ne peut pas utiliser un critère théorique (le vrai), il ne reste plus qu'un moyen : les preuves rhétoriques et discursives. Mais une preuve rhétorique est-elle fondée en raison ? C'est douteux, le langage est avant tout un moyen de communication, il n'est pas un véritable moyen de connaissance. Il utilise des concepts, mais très peu ont une qualité scientifique ; les scientifiques ont tôt fait de quitter le langage naturel pour construire leur propre langage de formalisation.

On ne peut donc pas dire qu'en vingt ans de discours, se soit dégagée la méthode la plus efficace contre toutes les autres qui l'étaient moins. Peut-on accepter le critère rhétorique comme fondement ? Rationnellement non, car la sophistique et l'éristique peuvent être les dérives naturelles de la rhétorique<sup>46</sup>, elles sont les moyens non de produire du vrai mais



du vraisemblable, non de prouver mais de persuader. Toute méthode reste donc relative, très relative, à des valeurs, des personnes, des intérêts, des formes de pouvoir. Ce sont les raisons sociales qui se com-muent par la suite en pseudo-raisons théoriques. Mais le passage n'a aucune validité théorique, il ne peut être effectivement que le symptôme d'un pouvoir. Pouvoir de formateurs, pouvoir d'inspecteurs. Car la communauté des "producteurs de méthodes" est scindée ; elle comprend d'un côté les formateurs des Enseps et de l'autre des institutionnels, inspecteurs ; les professeurs "de terrain" sont très peu nombreux. Et il est facile de constater que les institutionnels, dans leur démarche axiomatique, essaient de retrouver le plan organisationnel proposé dans le texte officiel, celui de 1959 qui renvoie d'ailleurs à celui de 1945.

La lutte contre l'éclectisme a-t-elle eu une issue ? Peut-on dire que les *Instructions* du 20 juin 1959 ont clôturé les débats ? Elles ne sont qu'un rappel, un rappel formel, autoritaire, du système de 1945. Et ce système présente, au travers d'une *gymnastique construite* et d'une *gymnastique fonctionnelle* les trois éléments de l'éclectisme. La part majeure qui est faite à la gymnastique de maintien est-elle légitime ? Légitimité théorique ? Non. Légitimité culturelle au regard des pratiques qui ont "cours" dans l'espace social ? Non. Légitimité professionnelle ? Non plus, car les praticiens font déjà grandement usage des pratiques sportives dans les cours d'éducation physique y compris dans les leçons à l'intérieur des établissements.

Qu'en sera-t-il après ? La lutte est-elle terminée ? Jean Le Boulch qui se positionne contre le texte en "refusant la dualité, exercices construits-exercices fonctionnels" appuie toute sa démonstration anti-éclectique sur une revendication rationnelle et scientifique de l'éducation physique. Mais, là aussi, il faut le craindre, l'arsenal des références scientifiques n'est qu'une autre forme de rhétorique.

La circulaire du 21 août 1962 qui s'adresse non pas aux professeurs d'éducation physique mais directement aux chefs d'établissements est une officialisation des pratiques sportives compétitives. Les nouvelles *Instructions* de 1967, oubliant la psycho-cinétique, légitimeront définitive-

ment le sport comme un “des fondements culturels de notre civilisation”.

L'avènement des pratiques sportives repose-t-il sur les argumentaires des méthodologues “sportifs” ? Doit-on à Maurice Baquet, Jean Pinturault, Justin Teissié, ou Robert Mérand, d'avoir convaincu l'institution de l'éducation physique par des explications, par des justifications, par des preuves ? C'est peu crédible<sup>47</sup>. D'autant plus que l'esprit de ces éducateurs par le sport n'était pas celui des politiques, prompts à un simple usage compétitif des pratiques. Herzog a doublement gagné – quant à l'imposition du texte de 1962 – contre la gymnastique analytique de 1959 et aussi contre le sport éducatif. Les deux sphères, celle des concepteurs et celle des politiques n'ont pas, visiblement, de relations réciproques. Ce fut la sphère beaucoup plus large d'un sport culturel et universel qui l'emporta.

À la limite, ce sont les partisans d'une éducation physique scientifique qui auraient dû vaincre. Quand on oppose la raison à la doctrine, l'expérimentation à l'empirie, c'est bien une démarche de rationalité que l'on promeut. Ce serait la seule façon de mettre fin à tous les discours oiseux et spécieux concernant les méthodes. Mais, ici aussi, on reste dans le débat d'idées. Le Boulch et Parlebas, d'abord proches par l'intention de théorisation, divergeront vite quant à l'objet “scientifique” d'une éducation physique rationnelle. De plus, les preuves expérimentales d'une psychocinétique et d'une praxéologie tarderont, en vain. Là aussi, on restera prudemment dans les discours, en empruntant des concepts, en les galvaudant souvent, en exploitant un objet non directement empirique. Car quel statut théorique donner à *la prise de conscience* et à *la maîtrise corporelle* ? Cette conscience, capable d'un savoir vrai sur le corps, n'est qu'une forme tardive du cartésianisme<sup>48</sup> qui fait de l'idée claire et distincte une certitude.

La lutte anti-éclectique fut un moment, une occasion, pour une communauté relativement fermée de fabriquer du discours. Les méthodologues produisent une culture, une culture discursive qui repose sur des procédés, des façons de faire, qui sont autant d'outils et de techniques d'une corporation. Les formes verbales nouvelles, les transposi-



tions conceptuelles, les substitutions lexicales, la rétroactivité sémantique, les modes de raisonnement, la construction de systèmes idéologiques, sont les éléments techniques de cette culture.

Ces démarches se caractérisent par trois traits fondamentaux :

- la personnalisation du discours ; chacun produit son "œuvre" au sens irréductible de la *poiêsis* d'Aristote ;
- l'interchangeabilité des étiquettes lexicales et la rétroactivité sémantique ; les concepts du présent sont systématiquement placés et abusivement "retrouvés" dans les discours du passé ;
- l'aspect sémantique, lui, est le plus négligé ; le renvoi au concret, au réel, à une instance potentielle de faisabilité est largement relégué, oblitéré.

Ces méthodes ont certainement eu des "applicateurs", des adeptes, des zéloteurs. Mais ces adaptations *in situ* se font selon des procédures interprétatives qui échappent complètement à leurs concepteurs initiaux. Les concepteurs ne sont pas et ne veulent pas être sur le terrain. C'est un lieu de trop forte exposition. Ce pourrait être le lieu de dissolution des discours. La pratique n'est pas le lieu des méthodologues.

L'éclectisme est mort à la fin des années soixante. Mais, parmi les méthodologues, nul n'a vaincu. Les hébertistes ont disparu, les tenants de la gymnastique analytique aussi, victimes d'une forme d'érosion naturelle. Un autre temps a surgi celui du sport planétaire incarné par un homme : Maurice Herzog. Il ne reste plus qu'à discourir sur le sport, car malgré quelques devanciers, la communauté des éducateurs physiques n'est pas encore prête. Est-il ou non un moyen d'éducation ? Les polémiques vont poindre sur cette nouvelle thématique. La communauté des méthodologues pro-sportifs et anti-sportifs va produire.

**Philippe Sarremejane**

*Université de Mame-la-Vallée*

**GREHSS**



## Notes

- 1 Cf. Philippe Sarremejane : "La rationalisation de l'éducation physique en France, 1950-1970 : la pédagogie du rendement et du contrôle", *Historical Studies in Education/ Revue d'histoire de l'éducation*, à paraître début 2004.
- 2 Il est étonnant que dans la corporation de l'éducation physique ce terme ait toujours eu une connotation négative alors que le sens initial est plutôt positif puisqu'il s'agit de faire une synthèse des meilleurs éléments conciliables de théories différentes. Par rapport à ce sens, l'éclectisme en termes de méthode de gymnastique est plutôt un amalgame voire un syncrétisme.
- 3 Dans ce sens, qui est politique, la République se doit d'être aussi Une et Indivisible.
- 4 Au sens large de proposition admise à la base d'une théorie.
- 5 Qui émanent du Règlement général d'éducation physique, Méthode française de 1925.
- 6 Y. Surrel, "Feu la guerre des méthodes", *Éducation physique et sport*, n° 15, 1953, p. 8.
- 7 Le courant sportif n'est pas reconnu véritablement et donc n'est pas retenu dans la démonstration que fait la directrice de l'Ensep, jeunes filles.
- 8 *Ibid.*, p. 8.
- 9 *Ibid.*, p. 9.
- 10 Selon les termes de Jean Pinturault, in "Réflexions sur la leçon d'éducation physique", *Éducation physique et sport*, n° 34, 1957, p. 8.
- 11 *Ibid.*, p. 9.
- 12 *Ibid.*, p. 9.
- 13 La position exclusive qu'avait la méthode naturelle sous le gouvernement de Vichy en tant qu'élément fondamental de l'éducation générale, conforte encore, dans les années cinquante, les tenants de l'hébertisme dans leur sentiment hégémonique.
- 14 P. R. David, "L'éducation physique", *Éducation physique et sport*, n° 24, 1955, p. 2. "La vieille gymnastique" selon David, comprend les méthodes dérivées de la "vieille" gymnastique suédoise ou de la gymnastique allemande : le règlement de 1902, le manuel de 1907, ainsi que la Méthode éclectique du règlement général de 1925. Cf. *ibid.*, p. 3, note 1.
- 15 *Ibid.*, p. 3.
- 16 P. R. David, "L'éducation physique", *op. cit.*, p. 2-7, et *Éducation physique et sport*, n° 25, 1955, p. 5-9, *Éducation physique et sport*, n° 26, 1955, p. 7-10.
- 17 P. R. David, *Éducation physique et sport*, n° 26, *op. cit.*, p. 3 et les deux citations suivantes : p. 4-5.
- 18 David cite ici Gotteland, *ibid.*, p. 5.
- 19 Hébert lui-même préconisait ce complément. Cf. Georges Hébert, *Guide pratique d'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1909.
- 20 P. R. David, "L'éducation physique par le travail naturel", *Éducation physique et sport*, n° 26, 1955, p. 10.
- 21 *Ibid.*, p. 10.
- 22 *Ibid.*, p. 5.
- 23 Justin Teissié, "Éducation physique et sportive, essai d'une systématique", *Éducation physique et sport*, n° 37, 1957, p. 10.
- 24 *Ibid.*, p. 7, ainsi que les trois citations suivantes.
- 25 "Nous plaçant en dehors de l'éclectisme et refusant d'admettre le concept de 'geste naturel spécifique à l'espèce' nous rejetons de même la notion de 'gestes sportifs'". Jean

- Le Boulch, "Esquisse d'une méthode rationnelle et expérimentale d'éducation physique", *Éducation physique et sport*, n° 57, 1961, p. 33.
- 26 Tels sont les termes employés : "Abandon de la méthode naturelle", "abandon des séances d'initiation sportive", et "l'obstacle hygiéniste" (*ibid.*, p. 31, 33, 35).
- 27 *Ibid.*, p. 27-37, ainsi que les deux citations suivantes.
- 28 L. Haure-Placé, R. Marchand, M. Sère, P. Seurin, *Vers une éducation physique méthodique*, Imprimerie Bière, Bordeaux, 1949.
- 29 J. Le Boulch, "Esquisse d'une méthode rationnelle...", *op. cit.*, p. 31, ainsi que les cinq citations suivantes : p. 31-35.
- 30 *Ibid.*, p. 35. La fonction quasi impérialiste d'une conscience, comme moyen de connaissance de soi (du "corps propre") en vue d'une maîtrise corporelle s'est vite mise au service d'une rééducation psychomotrice des apprentissages instrumentaux (lecture, écriture, calcul). Sur cette problématique de la psychologisation et de la conscientisation de l'éducation physique, cf. Georges Vigarello, *Le Corps redressé*, Delarge, 1978, p. 314-337 et plus particulièrement sur Le Boulch et la psycho-cinétique : S. Fauché, "Une révolution dans l'histoire de l'éducation physique", in J.-P. Clément, M. Herr, *L'identité de l'éducation physique scolaire au xx<sup>e</sup> siècle*, AFRAPS, 1993, p. 157-170.
- 31 L. Haure-Placé, R. Marchand, M. Sère, P. Seurin, *Vers une éducation physique méthodique*, *op. cit.*, p. 20.
- 32 J. Le Boulch, "Esquisse d'une méthode rationnelle...", *op. cit.*, p. 31, ainsi que les trois citations suivantes, p. 32-37.
- 33 Aussi, parce qu'elles divergent surtout par les finalités.
- 34 Jacqueline Roger, "Le plan de la leçon d'éducation physique", *Éducation physique et sport*, n° 68, 1964, p. 16.
- 35 On reconnaîtra ici l'héritage de Jean Le Boulch.
- 36 J. Roger, "Le plan de la leçon...", *op. cit.*, p. 16, ainsi que les deux citations suivantes : p. 16-18.
- 37 C'est ce que fait Jean Pinturault : "Leçons d'éducation physique", *Éducation physique et sport*, n° 50, 1960, p. 19-21.
- 38 Monique Ganancia, Roger Marchand, "La première leçon d'éducation physique et sportive", *Éducation physique et sport*, n° 76, 1965, p. 7-9.
- 39 Roger Marchand, "Pour une pédagogie de l'intérêt en éducation physique et sportive", *Éducation physique et sport*, n° 48, 1960, p. 7.
- 40 "Il n'est pas question ici de dénombrer des techniques, ni de les juger au travers de systèmes ou 'méthodes' déjà connus, ou en cours d'expérimentation. Car avant tout autre considération, l'attitude éducative se soucie de l'enfant ou de l'adolescent et de sa connaissance approfondie", M. Ganancia, R. Marchand, "La première leçon d'éducation...", *op. cit.*, p. 8, ainsi que les sept citations suivantes : p. 7.
- 41 "L'adaptation" et la "débrouillardise" sont des finalités récurrentes en éducation physique, cf. par exemple : Georges Hébert, *Le Code de la force*, Paris, Vuibert, 1911, p. 145.
- 42 Pierre Parlebas, "L'éducation physique en miette", *Éducation physique et sport*, n° 86, 1967, p. 7-13.
- 43 Bachelard, ou Koyré par exemple.
- 44 "L'histoire des sciences est toujours décrite comme l'histoire d'un progrès de la connaissance. Elle fait passer le lecteur d'un état où l'on savait moins à un état où l'on a su plus. Penser historiquement la pensée scientifique, c'est la décrire du moins au plus." Gaston Bachelard, *L'Actualité de l'histoire des sciences*, conférence faite au Palais de la découverte, le 20

octobre 1951.

- 45 Même si, en tant qu'inspecteurs, ils sont sensés les évaluer, mais dans ce cas ils n'évaluent pas l'efficacité de la méthode, fût-elle officielle, pas même son applicabilité, mais son application.
- 46 Cf. dans ce sens, le "débat" et la joute entre les hébertistes et Jean Le Boulch présenté par Monique Ganancia. Monique Ganancia, "Éducation physique naturelle, éducation physique fonctionnelle ?", *Éducation physique et sport*, n° 61, 1962, p. 26-27.
- 47 Jean-Luc Martin dit dans ce sens : "Contrainte d'évoluer, pour reconstituer une unité méthodologique mise à mal, pour définir l'objet de son enseignement, cette discipline se trouve, à l'aube des années soixante, confrontée à plusieurs alternatives. La méthode sportive n'est que l'une d'entre elles. Son immaturité est flagrante et, loin de se situer dans la réflexion qui l'étaye, son principal atout réside dans les soutiens politiques puissants dont elle bénéficie, au premier rang desquels s'impose celui déterminant du pouvoir qui s'installe." Jean-Luc Martin, *La Politique de l'éducation physique sous la V<sup>e</sup> République. I – L'élan gaullien, 1958-1969*, Paris, PUF, 1999, p. 50.
- 48 Pascal Engel parle d'un néocartésianisme qui, selon lui "a retrouvé droit de cité" dans la psychologie de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle (il se réfère à toutes les exploitations cognitivistes de la conscience). Pascal Engel, *Philosophie et psychologie*, Paris, Gallimard, 1996, p. 402.